

UNE VOIX DISSONANTE AU COS AVEC

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT
DES SALARIÉS SOCIÉTAIRES AU COS

Sud
Solidaires

Le COS est composé de 17 membres représentant les sociétaires dont un membre élu directement par les salariés. Il contrôle les orientations et approuve des décisions ayant un impact direct sur nos conditions de travail et nos emplois.

Dans cette instance feutrée et consensuelle, soudée autour de son directoire,

QUI D'AUTRE QUE SUD PEUT FAIRE ENTENDRE LA PAROLE DES SALARIÉS ?

EXPÉRIMENTÉS

Depuis près de 20 ans, nous sommes à vos côtés pour vous représenter au sein des différentes instances de notre entreprise et défendre vos intérêts. Lors des élections professionnelles de 2018 vous nous avez renouvelé votre confiance puisque grâce à vos votes, **Sud** est le deuxième syndicat de la CEIDF.

FAROUCHE DÉFENSEURS DES SALARIÉS

Vous pouvez compter sur **CÉCILE**, SARCP à Gournay et **THIERRY**, CC à Saint-Lazare, nos candidats pour siéger activement au COS et vous rendre compte de ce qui s'y trame.

DU 2 AU 9 MARS 2021

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR

CÉCILE MARCHESI
THIERRY BORDIER

